Famille Nymphalidae Sous-famille Satyrinae

Statut

CR

VII

NT

DD

NE

Europe - LC

France - LC

Bourgogne

Arethusana arethusa (Denis & Schiffermüller, 1775)

le Mercure

Ce papillon, à la répartition discontinue dans la moitié sud de la France, subit une phase de régression très marquée dans nos régions. Son maintien est compromis en Franche-Comté où ses populations sont en plein effondrement.



Mâle (Saône-et-Loire, 2008).

Écologie et biologie

Le Mercure (ou Petit Agreste) est un hôte préférentiel des côtes calcaires, des pelouses sèches et maigres, de préférence pentues et plus ou moins écorchées.

Cette espèce thermophile se pose dans les herbes, les pierrailles et butine de préférence sur les Panicauts. La chenille se développe sur les touffes de Fétuque des brebis (Festuca agg. ovina) et de Brome dressé (Bromus erectus).

Description et risques de confusion

Arethusana arethusa est un papillon de taille moyenne, brun marqué de lunules postmédianes fauves sur la face supérieure des quatre ailes. Le dessous laisse toujours apparaître l'ocelle apical, les ailes postérieures étant homotypiques, grisées, avec une partie postdiscale et des zones nervurées plus claires. La femelle est un peu plus grande que le mâle et davantage marquée de fauve sur le dessus.

Ressemblant vaguement au banal Myrtil, il s'en distingue par le dessous des ailes postérieures plus contrasté avec une zone médiane éclaircie, la bordure des ailes aux franges irrégulières et les marques fauve orangé du dessus des ailes. L'Agreste (*Hipparchia semele*) est, quant à lui, bien plus grand et son dessous est plus vigoureusement dessiné.

Distribution

A. arethusa est une espèce holoméditerranéenne de répartition très morcelée en Europe et en France.

Très localisée – sa distribution présentant des hiatus importants –, elle survit généralement sur des parcelles de taille réduite, et finit malheureusement par y disparaître. Une nette tendance à la réduction du nombre de ses stations se dégage, conduisant à un morcellement et un isolement de plus en plus marqués. Le manque d'échanges génétiques ne pouvant être supporté que jusqu'à un certain point, il est probable que cette situation aboutisse à un affaiblissement des populations relictuelles.

Apparemment autrefois bien connue et relativement commune sur les franges occidentales du premier plateau jurassien, elle y a beaucoup régressé, suite à l'altération de ses habitats, notamment l'embroussaillement. Deux petites populations relictuelles subsistent actuellement au sud de Lons-le-Saunier. Mentionnée sur les avant-plateaux bisontins et dans la plaine doloise, elle n'y a plus été revue depuis plus de quarante ans.

Sur les biotopes bourguignons les plus importants, quoique ses populations soient encore assez bien fournies, on assiste toutefois depuis des années à une altération de ses densités.

Ses populations se cantonnent actuellement en trois groupements : sur les chapelets de côtes calcaires bordant les dépressions saônoise et bressane, l'auréole jurassique du Sud de l'Yonne et son prolongement sur le plateau nivernais, enfin sur les côtes de calcaire crétacé du Sénonais. Une unique et surprenante micro-population survit sur une pâture maigre cristalline entre Autun et Le Creusot.

Phénologie

C'est une espèce univoltine de brève période d'apparition centrée sur la seconde quinzaine d'août.

Dates extrêmes : (24 juillet 2011) 3 août – 19 septembre.

Atteintes et menaces

La fermeture des milieux par l'embroussaillement (le plus souvent par le Buis, mais aussi par le Pin noir et le Prunellier) entraîne la réduction des surfaces de pelouses sèches auxquelles l'espèce est inféodée (Festuco-brometum) et permettant sa survie. Dans l'Yonne, des places de vol enchâssées en zones de culture hébergeant l'espèce dans les années 1980 sont désormais désertées (Pays d'Othe).

L'intensification agricole détruit par ailleurs de nombreux habitats du Mercure (destruction de placettes-relais, enrichissement indirect des pelouses sèches par lessivages azotés, fertilisation, labour, casse-caillou...).

Orientations de gestion et mesures conservatoires

En Franche-Comté, les aires de vol actuelles sont très réduites et restent soumises à la pression de l'envahissement par les jeunes buis. Il est impératif d'intervenir sur ce plan, sinon *Arethusana arethusa* risque de disparaître dans les plus brefs délais, ses populations étant déjà d'un très faible niveau.

En Bourgogne, la situation est moins préoccupante, mais la fermeture des milieux est significative, notamment près de Dijon et sur la côte dijonnaise.

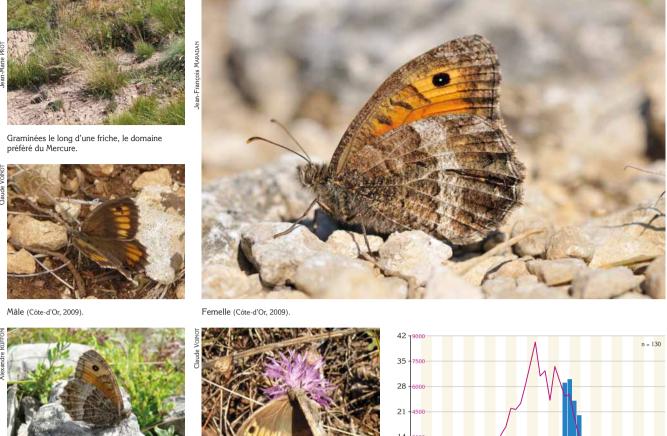
De manière générale, une gestion par fauche, pâturage extensif et certainement par arrachage manuel du buis est nécessaire. Cette gestion doit être réfléchie dans le cadre d'une approche paysagère visant à la conservation de réseaux de pelouses sèches, en ne négligeant pas le maintien de corridors (par exemple par la fauche tardive des bords de chemins), qui peuvent avoir un effet très bénéfique sur cette espèce. On peut considérer le Mercure comme une « espèce-parapluie » et la prise en compte de sa survie devrait être un objectif prioritaire

Difficulté de détermination



Diagramme écologique







Femelle (Côte-d'Or, 2007).

